

CULTURE

TOUTE L'HISTOIRE DU CINÉMA LUXEMBOURGEOIS

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le cinéma en province de Luxembourg se retrouve désormais dans le Cahier n°36 de l'Académie luxembourgeoise. L'ouvrage a été officiellement présenté ce vendredi au cinéma Patria de Virton.

AVIS OFFICIEL

20026404

AVIS

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE À L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS UNIQUE

- COMMUNE DE LÉGLISE (Belgique) -

Projet de catégorie B
(soumis à étude d'incidences sur l'environnement)

Demandeur : STORM 99 srl, Borsbeeksebrug 22, 2600 Antwerpen

Communes concernées au sens du Code de l'Environnement (Art. R41-1) : Léglise, Neufchâteau, Tintigny, Habay.

Objet : Demande de permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation de 2 éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 6 MW sur le territoire de la commune de Léglise, de part et d'autre de l'E25 à proximité de la sortie 28 Léglise.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-3 et suivants du Code de l'Environnement, la population est conviée à la réunion d'information qui se tiendra :

Lundi 8 juin 2026 à 19h30 à la salle « Le Caprice Ardennais », Rue du Bourzy n° 62, Assenois à 6860 Léglise

La réunion d'information préalable a pour objectif de :

1. permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Le développement du projet est confié à Storm 99 srl. L'étude d'incidences sur l'environnement est réalisée par le bureau d'études agréé Sertius, Avenue Alexander Fleming 12, 1348 Louvain-la-Neuve.

La réunion sera enregistrée. L'enregistrement et les supports de la réunion seront consultables dès le surlendemain de la réunion et jusqu'à l'échéance d'un délai de 15 jours à la Commune de Léglise sur rendez-vous et à distance à l'adresse :

<https://www.storm.be/fr/parcs-eoliens/leglise-nord>

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant les projets, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit à la Commune de Léglise, en y indiquant ses nom et adresse, et en envoyant une copie à Storm 99 srl, qui la communique sans délai à l'auteur d'étude d'incidences.

Toute demande d'informations peut être adressée par courrier ou par mail à Storm 99.

En vertu de l'article 83, alinéa 3, 1° du décret relatif aux permis d'environnement, le présent avis vaut appel à manifestation d'intérêt à participer au projet éolien émis à l'attention des citoyens. Les informations et modalités de participation peuvent être obtenues à l'adresse <https://www.storm.be/fr/participation-citoyenne> ou sur demande par courrier à Storm 99 srl. Les manifestations d'intérêt peuvent se faire jusqu'à 15 jours après la RIP sur le site <https://www.storm.be/fr/parcs-eoliens/leglise-nord> ou par courrier à Storm 99 srl, en mentionnant vos nom, adresse et l'investissement souhaité (de 125 à 3.000 € par membre de la famille).

Adresses et contacts :

- Commune de Léglise, Administration communale de Léglise, Rue du Chaudfour 2, 6860 Léglise - Aménagement du territoire, Urbanisme & Environnement - orphise.perleau@communeleglise.be - 063/43.00.02
- Storm 99 srl, Borsbeeksebrug 22, 2600 Antwerpen - info@storm.be - 03/210.07.20 - Mme Mégos

En 252 pages et avec la contribution de 27 rédacteurs, ce nouveau cahier se veut bien plus qu'un simple livre : une véritable plongée dans l'histoire du cinéma luxembourgeois.

Lors de la présentation, André Cadet a rappelé que la mort du cinéma, annoncée depuis des décennies, «

Aujourd'hui, il ne reste plus que neuf salles de cinéma en province de Luxembourg.

n'avait toujours pas eu lieu », même si le secteur a profondément évolué.

La présidente de l'Académie luxembourgeoise, Michèle Garant, a, elle, souligné les 90 années de publications de l'institution consacrées à des thématiques variées liées à la province : eau, journalisme, théâtre... et désormais cinéma.

DES PIONNIERS AUX ACTEURS D'AUJOURD'HUI

C'est le secrétaire de l'Académie, Pol Mathieu, qui a présenté cet imposant ouvrage. Le cahier est structuré en trois grandes parties : les films, les personnages et les salles.

Parmi les découvertes marquantes, on retrouve Camille Cerf, Arlonais né en 1862, considéré comme le réalisateur du premier documentaire de l'histoire du cinéma. En 1896, il filme le couronnement du tsar Nicolas II de Russie.

L'ouvrage revient aussi sur des figures du cinéma issues de la province, comme Madeleine Ozeray, née à Bouillon en 1908, mais aussi Olivier Gour-

met, Michael Erpelding, Benoît Lamy, Vincent Patar ou encore Vivian Goffette, nommé aux Oscars pour son premier court-métrage et récompensé en Chine pour son film Poings serrés.

LES SALLES DISPARUES

Le cahier s'intéresse également aux salles obscures. Les Arlonais se souviennent encore du Caméo ou du Plaza, tandis qu'après la Seconde Guerre mondiale, les cinémas étaient présents un peu partout dans la pro-

vince, de Barvaux à Athus, d'Aubange à Paliseul.

L'arrivée des multiplexes dans les années 1990 a changé la donne. Aujourd'hui, il ne reste plus que neuf salles de cinéma en province de Luxembourg. Illustrations, cartes, photographies, portraits... Le cahier se veut une véritable mine d'informations pour les cinéphiles de la province. Après Virton, une seconde présentation est prévue le 30 mai à 11 heures au cinéma Plaza de Hotton. ■

A.S.



Voici l'ouvrage. © D.R.